

L'INFO eau

La feuille d'information sur l'eau potable

2019

Extrait du rapport annuel 2019
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie de Tour en Sologne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD Commune de TOUR EN SOLOGNE

TERRITOIRE

1 052 habitants
557 abonnés

La Communauté de communes du Grand Chambord (CCGC) est composée de 16 communes. Elle assure la gestion de l'eau potable (adduction et distribution) pour 12 d'entre elles, dont la commune de Tour en Sologne. La population sur la commune Tour en Sologne est de **1 052 habitants**. L'eau est distribuée à **557 abonnés**.

EXPLOITATION

Prestation de services
SAUR

Le mode de gestion choisi par la CCGC est celui de la régie directe avec prestation de services. La société Saur a la responsabilité de l'exploitation, l'entretien et la maintenance des installations du service, ainsi que la réalisation des branchements neufs. La Communauté de communes garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

PRODUCTION

Captage / Bâche au sol
Déferrisation

La commune de Tour en Sologne dispose d'un forage d'une profondeur de 44,5m, créé en 1978. Les eaux sont prélevées dans les calcaires de Beauce et traitées par chloration avant stockage dans une bâche au sol de 300 m³. La commune de Tour en Sologne est également interconnectée en secours avec la commune Fontaines en Sologne et de Bracieux.

DISTRIBUTION

Réseau de 38 km
54 654 m³ consommés

En 2019, les abonnés ont consommé 54 654 m³, soit en moyenne 269 litres par abonné et par jour. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement hydraulique du réseau est de 90,32 % en 2019 (83,89 % en 2018).

QUALITE

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) indique que l'eau distribué par la CCGC est de bonne qualité. 196 prélèvements de contrôle ont été réalisés à l'échelle de la CCGC (109 en microbiologie et 87 en physico-chimique) et tous sont conformes à la réglementation sur la commune de Tour en Sologne.

PRIX

En 2019 pour 120 m³ :
211,81 € TTC
1,77 € /m³

En 2020 pour 120 m³ :
214,67 € TTC
1,79 € /m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ a payé en 2019 un montant de 211,81 € TTC, soit 1,77 € / m³. Sur ce montant, 84,67 % reviennent à la collectivité pour financer l'entretien des installations et les travaux qu'elle réalise. Les redevances auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne s'élèvent à 15,33 % (préservation de la ressource et lutte contre la pollution). La part reversée à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne permet d'aider les collectivités à financer les travaux qu'elles réalisent.

En 2020, un abonné domestique consommant 120 m³ payera un montant de 214,67 € TTC, soit 1,79 € / m³.